

Ouverture d'une unité protégée pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer à l'EHPAD Saint-Hippolyte

Communiqué de presse



Ouverture d'une unité protégée pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer à l'EHPAD Saint-Hippolyte

C'est en présence de l'ensemble du personnel de l'EHPAD Saint-Hippolyte qu'a eu lieu l'inauguration de l'unité protégée pour les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Celle-ci accueillera douze malades qui bénéficieront de l'assistance de soignants et d'agents dédiés et formés à l'accompagnement des personnes souffrant de maladies neurodégénératives.

Cette entité qui dépend de l'hôpital de Gimont, dirigé par Damien Michalski, est animée par le docteur Jean-Claude Body, directeur de l'EHPAD. Ces derniers ont rappelé que les troubles

du comportement, telles la déambulation, l'anxiété ou l'agitation dont souffrent les malades d'Alzheimer ne peuvent être pris en charge par les services conventionnels. L'unité protégée gimontoise a été pensée et aménagée pour offrir un cadre à la fois sécurisé et confortable à ses résidents et faciliter le soutien à leurs familles.

« Cette création renforce l'offre de soins sur Gimont et son territoire »

Maire et président du Conseil de surveillance de l'hôpital de Gimont, Franck Villeneuve a salué la création de cette unité « qui renforce l'offre de soins de qualité sur le territoire » à laquelle la municipalité est très attachée. Il a rendu un hommage appuyé à « la bienveillance,

au dévouement et au professionnalisme » du personnel de l'EHPAD Saint-Hippolyte, qui a ouvert en 2017, et a bénéficié des financements de l'Etat et le Département du Gers.

« La création de cette unité protégée Alzheimer ainsi que la mise en service d'une pharmacie centrale à Gimont qui desservira les établissements de l'Est du département concourent à la pérennisation de notre hôpital », a également souligné le maire. Quant à Hélène Rozis-Lebreton, conseillère départementale et adjointe au maire en charge de l'Action sociale, elle s'est félicitée de cette création qui constitue une avancée pour le territoire gimontois : « Soutenir des structures comme celle-ci, c'est faire vivre concrètement nos principes : l'égalité, la justice sociale, le respect de la dignité pour toutes et tous, quel que soit l'âge ou l'état de santé » a-t-elle déclaré.